



Facteurs susceptibles d'influencer le bien-être des familles d'enfants d'âge préscolaire et scolaire en milieu rural

Une recherche-action sur le point de vue d'informateurs clés

Marie-Ève Clément, Natalie Kishchuk et Pierre-Antoine Guinard

Volume 49, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006879ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/006879ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Clément, M.-È., Kishchuk, N. & Guinard, P.-A. (2002). Facteurs susceptibles d'influencer le bien-être des familles d'enfants d'âge préscolaire et scolaire en milieu rural : une recherche-action sur le point de vue d'informateurs clés. *Service social*, 49(1), 94–121. <https://doi.org/10.7202/006879ar>

Résumé de l'article

Des intervenants et des gestionnaires issus de différents milieux se sont associés à des chercheurs dans une recherche-action auprès d'informateurs clés. Cette recherche exploratoire visait à combler le manque de données pouvant aider à comprendre le vécu des familles d'enfants d'âge préscolaire et scolaire en milieu rural. En particulier, on voulait préciser les caractéristiques des municipalités d'un territoire rural favorables ou non favorables au bien-être des familles. On a ainsi rencontré 42 informateurs clés en entrevues semi-dirigées. Les résultats montrent des facteurs : 1) propres aux milieux, qualifiés de plus ou moins ruraux en fonction de la densité de population, et 2) propres aux familles selon leur degré d'enracinement dans leur milieu. Ces résultats sont discutés en termes de profils familiaux et de pauvreté.

Facteurs susceptibles d'influencer le bien-être des familles d'enfants d'âge préscolaire et scolaire en milieu rural

Une recherche-action sur le point de vue d'informateurs clés¹

Marie-Ève CLÉMENT
Natalie KISHCHUK
Pierre-Antoine GUINARD

Des intervenants et des gestionnaires issus de différents milieux se sont associés à des chercheurs dans une recherche-action auprès d'informateurs clés. Cette recherche exploratoire visait à combler le manque de données pouvant aider à comprendre le vécu des familles d'enfants d'âge préscolaire et scolaire en milieu rural. En particulier, on voulait préciser les caractéristiques des municipalités d'un territoire rural favorables ou non favorables au bien-être des familles. On a ainsi rencontré 42 informateurs clés en entrevues semi-dirigées. Les résultats montrent des facteurs : 1) propres aux milieux, qualifiés de plus ou moins ruraux en fonction de la densité de population, et 2) propres aux familles selon leur degré d'enracinement dans leur milieu. Ces résultats sont discutés en termes de profils familiaux et de pauvreté.

Mots clés : communautés rurales, bien-être, enfants, familles, recherche-action

Seeking to address the lack of information about the experiences of families with preschool children in rural environments, this action-research study brought practitioners and managers from various settings together with researchers. They investigated the characteristics of municipalities within one rural territory that were seen as favorable or not to families' well-being. Forty-two key informants participated in semi-structured interviews. The analyses identified favorable and unfavorable factors along two dimensions : the degree of rurality of the families' environment, and the families' degree of rootedness in their communities.

Key words : rural community, family well-being, children, action-research

¹ La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Régie régionale des Laurentides dans le cadre du Programme de subvention en santé publique.

Selon Prilleltensky, Peirson, Laurendeau et Chamberland (1999), le bien-être de la famille se définit comme une situation favorable dans laquelle les besoins des parents et des enfants sont comblés grâce à la présence combinée de valeurs saines, de ressources psychologiques et matérielles satisfaisantes, de politiques et de programmes efficaces. Cet état favorable dépend également de la réponse aux besoins qui est obtenue aux autres niveaux systémiques (enfant, famille, communauté et société). Du point de vue du modèle écologique (Belsky, 1993), cette définition présente l'avantage de tenir compte de la juxtaposition et de l'influence mutuelle d'une variété de facteurs issus des quatre niveaux systémiques. À cet égard, plusieurs recherches ont démontré que certains facteurs peuvent avoir une influence soit négative, soit positive sur l'exercice du rôle parental. Par exemple, la littérature scientifique nous permet de relever des facteurs associés aux mauvais traitements à l'égard des enfants. Mentionnons : le jeune âge des parents, leur faible niveau de scolarité, la pauvreté, la présence de situations problématiques variées, telles que la violence conjugale, la dépression ou la toxicomanie, ainsi que la monoparentalité et un faible réseau de soutien social (Black, Heyman et Smith-Slep, 2001; Kotch *et al.*, 1996; Whipple et Webster-Stratton, 1991; Wolfner et Gelles, 1993). Certaines recherches ont également montré que les voisinages ou milieux de vie des familles peuvent présenter certaines particularités liées à des taux plus élevés d'abus ou de négligence à l'égard des enfants. Les recherches de Coulton et ses collègues (1995; 1999) montrent que le niveau de pauvreté du quartier, le fardeau de garde et l'instabilité économique et résidentielle peuvent expliquer, en partie, la variance des taux de mauvais traitements observés dans les communautés. Le nomadisme territorial comme facteur associé à la négligence parentale est aussi mis en évidence par les recherches de Zuravin (1989) ainsi que de Bouchard, LeBossé et Dumont (1995).

Bien qu'il existe une vaste littérature sur les facteurs associés à l'abus et à la négligence parentale, les chercheurs semblent s'intéresser davantage aux milieux urbains. Or, dans ces recherches, la variable « urbanisation » est souvent présente, mais rarement discutée. Les quelques études qui ont documenté les caractéristiques des milieux ruraux en lien avec le bien-être de la

famille indiquent que leurs résidants se méfient des services publics et que les personnes marginalisées sont plus souvent isolées socialement lorsqu'elles vivent en milieu rural (Kenkel, 1986; Ray et Murty, 1990). Certaines études ont aussi montré que les mécanismes de repérage des cas de mauvais traitements envers les enfants diffèrent en fonction du degré d'urbanisation des milieux (Ards et Harrel, 1993; Craft et Staudt, 1991). Par exemple, les intervenants scolaires ruraux semblent plus souvent connaître des situations d'abus et de négligence que les intervenants scolaires en milieu urbain (Ards et Harrel, 1993). Enfin, l'étude de Coohy (1996) rapporte que la proximité géographique entre les membres du réseau social des parents ne contribue pas directement à la protection des mauvais traitements; la nature et la fréquence des contacts semblent plus importantes.

En somme, les quelques données disponibles sur le sujet semblent indiquer que l'isolement géographique, ou la ruralité d'un milieu², peut influencer sur le bien-être de la famille. C'est du moins le constat dressé par certains intervenants travaillant auprès de familles avec de jeunes enfants (0-11 ans) qui vivent en milieu rural. Soucieux de répondre aux besoins de ces intervenants, le Centre jeunesse des Laurentides (CJL) s'est associé à une direction de santé publique (DSP) et à un CLSC-CHSLD afin de réaliser une étude exploratoire de nature à combler le manque de données ainsi qu'à rendre disponibles des informations susceptibles d'éclairer les professionnels dans leur travail. Les résultats rapportés dans le présent article sont tirés de cette étude (voir Kishchuk et Clément, 2002). Ils visent plus particulièrement : à décrire certaines caractéristiques propres aux municipalités rurales pouvant avoir une influence favorable ou défavorable sur le bien-être des familles avec un jeune enfant; à décrire certaines caractéristiques propres aux familles vivant dans ces communautés; et à proposer des recommandations pour mieux répondre aux besoins des familles du territoire.

² Dans le cadre de cet article, la ruralité est définie en fonction de la densité relative des habitants et des constructions présentes sur un territoire donné (voir OCDE, 1996). Le territoire du CLSC-CHSLD couvert par la présente recherche est qualifié de « rural », puisque sa population a une densité de moins de 150 personnes par kilomètre carré et que 60 % de la population habite à l'extérieur des trois principales municipalités.

LA METHODE SUIVIE

Les chercheurs et intervenants engagés dans le projet ont préconisé une approche de recherche-action participative, définie par Nelson *et al.* (1998, cité par Dufort, LeBossé et Papineau, 2001, p. 383) comme « un processus de collecte et d'analyses systématiques d'informations dans le but de prendre action et d'entraîner un changement social ». Cette démarche a été adoptée dans le but d'assurer l'appropriation collective de la problématique, des informations recueillies, de leur interprétation ainsi que de la mise en œuvre des solutions par les intervenants et décideurs des communautés concernées. Elle a été rendue possible par la participation active d'un comité consultatif composé d'une vingtaine de représentants de différents milieux d'intervention auprès des enfants et des familles du territoire desservi (ex. : CPE, CJL, CLSC, écoles primaires, commission scolaire, organismes communautaires) ainsi que par l'encadrement d'un comité scientifique composé des représentants des trois établissements collaborateurs (CJL, CLSC-CHSLD et DSP).

Participants

Trois séries d'entrevues ont été menées à trois moments différents, entre l'automne 2000 et l'hiver 2001, auprès de 42 informateurs clés rejoints par la méthode boule de neige, c'est-à-dire que les participants ont été trouvés par les membres du comité aviseur agissant à titre d'experts (Rossi, Freeman et Lipsey, 1999). Pour participer à la recherche, ces personnes devaient travailler auprès d'enfants d'âge préscolaire et scolaire (0-11 ans) ou de leurs familles habitant le territoire couvert par le CLSC-CHSLD (territoire qui recouvre vingt-trois municipalités).

Les premières entrevues ont été réalisées auprès de 15 intervenants œuvrant en aval des problématiques ou des difficultés familiales et relevant d'organismes publics ou communautaires (ex. : CJL, service de police, ressources en alcoolisme-toxicomanie, services en psychiatrie, CLSC-CHSLD, etc.). La deuxième série d'entrevues a été menée auprès de 12 intervenants travaillant en amont des problématiques ou des difficultés familiales. Ces intervenants appartiennent à des organismes comme la commission

scolaire, les écoles primaires, les CPE, le carrefour jeunesse emploi, le centre local de développement et les clubs sociaux. Enfin, la dernière série d'entrevues a été menée auprès de 15 familles (présence d'un ou des deux parents) possédant certaines caractéristiques des profils de risque mentionnés dans la littérature (ex. : pauvreté, monoparentalité, faible scolarité, etc.). Ces familles qui habitent plusieurs municipalités du territoire ont été rejointes par l'entremise des intervenants des différents organismes siégeant au comité « aviseur ». Sept familles sont résidentes de souche du territoire, trois familles ont un parent originaire du territoire, alors que les six autres y sont installées depuis moins d'une génération. Ces familles ont entre un et six enfants, dont un qui est âgé de 11 ans ou moins. Les familles ont participé aux entrevues à titre d'informateurs clés pour leur connaissance des milieux, et non comme « objets » de la recherche.

Instrument

Un questionnaire d'entrevue, inspiré des travaux de Chamberland et Bouchard (1986), a été bâti pour les besoins de l'étude (voir l'annexe). Chacune des dimensions abordées a d'abord été revue par le comité aviseur. Par la suite, un prétest a été fait auprès de quelques intervenants. Les résultats de ces prétests n'ont pas entraîné de modifications majeures à la grille d'entrevue initiale, de sorte qu'ils ont pu être inclus dans l'échantillon total (première série). Les dimensions abordées dans les deux premières séries d'entrevues concernent :

- l'évaluation des municipalités du territoire couvert, vues en tant qu'endroits pour élever un enfant;
- la description de la population et des familles qui habitent les municipalités;
- les problèmes observés dans les municipalités, et plus particulièrement les problèmes familiaux;
- la diversité, l'accessibilité et la collaboration entre les ressources sociales et de santé du territoire;
- les stratégies de résolution de problèmes des familles et des résidents des municipalités; et
- les besoins des familles.

Il est à noter que la grille d'entrevue a été légèrement modifiée pour la troisième série d'entrevues. Ces modifications consistent en la suppression des questions relatives à la collaboration entre les ressources du territoire, en l'ajout de questions portant sur les préférences des familles à l'égard de certains types de services ainsi qu'en une modification dans la dernière section du questionnaire sur les besoins des familles (les besoins ont été signalés sous la forme de recommandations).

Procédure et analyse des données

La collecte de données a été effectuée au moyen d'entrevues individuelles ou de groupe de type semi-dirigé. Ces entrevues ont été réalisées en face à face, à l'aide de la grille d'entrevue, au lieu de travail du répondant ou dans tout autre lieu neutre. Elles ont duré entre 45 minutes et deux heures et ont été enregistrées sur magnétophone avec la permission du répondant. Une codification des données a été faite après chacune des trois séries d'entrevues et un résumé des analyses a été présenté aux membres du comité aviseur afin qu'ils participent à l'interprétation des informations recueillies et à l'orientation des étapes subséquentes.

Cette méthode, inspirée de l'approche par théorisation ancrée (*grounded theory*), a permis de raffiner l'interprétation des données tout au long de la recherche afin de vérifier les différentes hypothèses émergentes (ex. : les familles de souche présentent un profil différent de celui des familles qui viennent de l'extérieur) et de relever les catégories les plus importantes pour l'analyse finale.

À la suite des suggestions des membres du comité aviseur, les entrevues ont été analysées selon les deux dimensions suivantes : 1) le degré relatif d'urbanisation des milieux : bien que le territoire desservi soit qualifié de rural, des différences importantes ont été relevées entre les milieux plus ou moins urbanisés (milieux plus urbanisés – *villes rurales situées sur l'axe de l'autoroute principale* – vs milieux appelés périphériques – *villages et rangs*); et 2) le degré d'enracinement des familles. Les données ont indiqué que la vie familiale en milieu rural se structure différemment selon le sentiment d'appartenance des familles à leur milieu, sentiment

qui peut prendre au moins une génération avant de se développer. Deux catégories ont donc été distinguées : les familles dites *de souche*, c'est-à-dire celles qui résident sur le territoire depuis au moins une génération, et les familles dites *non de souche*, qui habitent sur le territoire depuis moins de trente ans. Les familles dont l'un des parents est originaire d'une municipalité du territoire – familles de « semi-souche » – ont été intégrées aux familles qui ne sont pas de souche, parce qu'elles vivent un sentiment d'exclusion analogue à celui des familles originaires de l'extérieur du territoire. Pour chacune de ces dimensions, une analyse de contenu des entrevues a permis de déterminer la présence de certains facteurs favorables ou défavorables au bien-être des familles.

RÉSULTATS

Caractéristiques défavorables au bien-être des familles selon le degré d'urbanisation des milieux

La figure 1 (page suivante) présente les facteurs analysés selon le degré d'urbanisation des milieux.

Les zones périphériques. Les informateurs ont relevé plusieurs caractéristiques des zones périphériques du territoire susceptibles de nuire au bien-être des familles. L'un de ces facteurs concerne les difficultés liées à l'accès aux ressources publiques, notamment sur le plan des services sociaux et des services plus spécialisés en santé mentale. De façon générale, les limites observées se traduisent par : 1) la priorité accordée à certains cas qui peuvent exclure les familles malgré leurs besoins; 2) les délais d'attente (ex. : en pédopsychiatrie, en orthophonie); 3) les dépenses engagées pour certains services spécialisés; et 4) la nécessité pour les familles de voyager jusqu'à un grand centre pour obtenir des services.

Figure 1

Facteurs favorables et défavorables au bien-être des familles selon le degré d'urbanisation des milieux

Facteurs défavorables	Facteurs favorables	
<ul style="list-style-type: none"> - Accès limité aux ressources publiques - Accès limité aux ressources communautaires - Manque d'activités sociales et récréatives - Difficultés liées à l'emploi - Isolement social - Seuil de tolérance élevé 	<ul style="list-style-type: none"> - Milieux sécuritaires sur le plan des fréquentations - Milieux chaleureux - Fort sentiment d'appartenance - Pauvreté compensée et débrouillardise des familles - Vie artistique, culturelle et touristique présente 	Zones périphériques
<ul style="list-style-type: none"> - Présence de familles déracinées - Pauvreté visible - Faible implication municipale relative au bien-être des familles - Chevauchement des services 	<ul style="list-style-type: none"> - Facilité d'accès aux services et aux activités - Implication municipale active relative au bien-être des familles - Facilité d'intégration des nouvelles familles - Réseau d'intervenants tissé serré 	Zones urbaines
Facteurs défavorables	Facteurs favorables	

Ces difficultés peuvent avoir de nombreuses conséquences sur les familles. Ainsi, elles peuvent augmenter l'écart entre les mieux nanties et les plus démunies, qui sont incapables de se procurer des services faute de moyens financiers ou de transport. De plus, les difficultés liées à l'accès aux différentes ressources peuvent entraîner soit une détérioration de certaines situations familiales difficiles, soit une impossibilité de dépister ou de rejoindre systématiquement les enfants et les familles en besoin. Ce fait est d'ailleurs observé par des intervenants des différents milieux d'intervention. Sur le plan scolaire, la rareté des ressources spécialisées pour les enfants affectés par des handicaps, des difficultés d'apprentissage ou des problèmes d'adaptation gêne le dépistage précoce des situations potentiellement problématiques. En santé mentale, les intervenants observent que les familles les plus démunies ne sont pas toujours rejointes par les services, car le processus est long et complexe (pensons aux listes d'attente, à la nécessité d'être dirigé vers un service par un médecin, etc.). Dans les services de garde, les intervenants constatent également que les listes d'attente et les horaires peu flexibles limitent l'accès pour les enfants dont les parents ont un horaire de travail irrégulier, situation fréquente pour plusieurs personnes qui travaillent dans le milieu touristique. Dans les zones périphériques, on observe aussi que le réseau communautaire est moins développé que dans les zones urbaines et que plusieurs familles (non de souche) connaissent peu les différentes ressources communautaires mises à leur disposition, à l'exception de quelques services de dépannage comme les banques alimentaires.

D'autres difficultés s'ajoutent à celles qui sont liées à l'accès aux ressources publiques et communautaires. On déplore notamment le manque d'activités sociales ou récréatives offertes aux familles et aux enfants. Par ailleurs, même si les familles peuvent participer à de telles activités dans les centres plus urbanisés du territoire, elles rencontrent plusieurs obstacles, dont les frais d'inscription souvent élevés en raison de la nature de l'activité ou du fait que la famille n'habite pas le territoire desservi, les frais indirects liés à la pratique de l'activité (ex. : frais pour la plage, pour un équipement de ski, pour le transport). En outre, les familles en situation d'isolement social ont difficilement accès à un système de covoiturage et d'entraide facilitant le transport. On note de plus

que certains villages n'offrent aux familles aucun lieu de rencontre (ex. : parc, patinoires, pataugeuses), rendant ainsi l'isolement géographique encore plus difficile à vivre. Enfin, les informateurs signalent certaines lacunes du point de vue des conditions propices à la participation des enfants aux activités récréatives, dont l'absence de conditions de sécurité publique minimales (ex. : présence policière, trottoirs, lampadaires et clôtures).

Les difficultés liées à l'emploi sont aussi très présentes en milieu périphérique. En effet, les emplois disponibles sont souvent précaires, temporaires, sans perspectives de débouchés, peu payants et peu valorisants ou valorisés. Il s'agit soit d'emplois dans les commerces locaux, souvent limités au réseau social des familles propriétaires (souche), soit d'emplois saisonniers associés au développement touristique.

L'isolement social est un autre facteur qui semble affecter les familles habitant les zones périphériques. Selon les informateurs clés, il pourrait entraîner un manque de stimulation des enfants et des retards dans le développement des compétences sociales. De plus, il arrive que des situations familiales problématiques ne soient pas connues en raison de cet isolement social ou géographique. L'absence de voisins, la non-participation des enfants d'âge préscolaire à des activités sociales et l'absence des familles dans le réseau des services psychosociaux ou médicaux sont autant de facteurs susceptibles de nuire au dépistage d'une situation problématique avant l'entrée à l'école de l'enfant.

Dans les milieux périphériques, on note la présence de plusieurs familles élargies originaires « du coin ». Les liens de parenté sont nombreux, ce qui cela semble susciter une certaine forme de tolérance à l'endroit des problèmes familiaux comme la violence familiale et la consommation de drogue ou d'alcool. En effet, on observe que le seuil de tolérance des résidants est plus élevé que dans les villes rurales, puisque les conséquences de la dénonciation sont plus grandes. Par ailleurs, les informateurs ont noté que, par peur de vengeance de la part des voisins ou de la famille, les gens qui connaissent une situation de négligence ou d'abus physique envers un enfant seront plus enclins à en parler à des pro-

fessionnels qui respecteront leur anonymat plutôt que de faire un signalement officiel à la Protection de la jeunesse.

Les zones urbaines. Les informateurs observent une tendance chez certaines familles qui vivent des situations difficiles à s'installer dans les plus grands centres, que ce soit pour accéder plus facilement aux ressources ou pour fuir leur milieu ou leurs problèmes. À première vue, l'anonymat qui a tendance à caractériser les villes semble protéger les familles d'un regard extérieur désapprobateur. Par ailleurs, on note que les familles nouvellement installées sont souvent jeunes et déracinées de leur milieu d'origine, de sorte qu'elles se retrouvent sans soutien social immédiat. En somme, les milieux plus urbanisés du territoire sont caractérisés par une mobilité résidentielle plus importante qui pourrait entraîner, selon les informateurs, des conséquences néfastes pour les enfants en raison notamment de l'instabilité du voisinage ainsi que de celle des milieux de garde ou des écoles qu'ils fréquentent.

Pour les familles qui habitent dans les zones urbaines, la pauvreté peut être vécue plus difficilement qu'en périphérie. D'abord, ces familles ont moins facilement accès à diverses formes de compensation ou d'aide matérielle souvent disponibles dans les plus petits milieux. Ensuite, bien que les problèmes de transport soient moins sérieux et l'accès aux logements plus facile et à des coûts plus abordables, la pauvreté est plus visible lorsqu'elle est vécue en ville et les comparaisons entre groupes sociaux sont plus évidentes que dans les villages ou les rangs.

Un facteur souvent identifié en entrevue concerne le manque d'implication de plusieurs municipalités pour les aspects relatifs au bien-être de la famille ou à la promotion de la vie familiale. Dans la région étudiée, il semble y avoir des différences assez marquées entre les municipalités en ce qui a trait aux services de loisirs et aux activités offertes par les services municipaux. Ces différences sont sans doute liées, en partie du moins, aux ressources foncières et aux infrastructures municipales. Par contre, les informateurs clés interprètent parfois ces différences en fonction de l'importance plus ou moins grande accordée aux besoins des enfants et des familles au sein des agendas des conseils mu-

nicipaux et des autres instances locales et régionales. Enfin, les intervenants observent dans les zones urbaines un phénomène de chevauchement des services du réseau public et communautaire qui offrent des services similaires, et souvent aux mêmes familles.

Caractéristiques favorables au bien-être des familles selon le degré d'urbanisation des milieux

Les zones périphériques. Les milieux périphériques sont favorables au bien-être des familles à plusieurs égards. On souligne, en premier lieu, la qualité de vie que peut offrir l'environnement naturel dans lequel elles vivent. Bien que la sécurité publique de certains endroits soit mise en question, la sécurité générale que procure un tel environnement au point de vue des fréquentations est appréciée par les intervenants et les familles. Dans le même sens, on observe un fort sentiment d'appartenance à ces milieux et une grande cohésion sociale dans plusieurs villages : les familles entretiennent des contacts chaleureux, s'entraident et se soutiennent mutuellement. Les parents apprécient aussi le fait de pouvoir compter sur leurs voisins pour surveiller les enfants, la maison et pour dépanner en cas de besoin.

Plusieurs informateurs clés mentionnent que les zones périphériques présentent des caractéristiques susceptibles d'adoucir les effets de la pauvreté. En effet, les réseaux d'entraide naturels offrent diverses possibilités de soutien instrumental, tels que le transport, le prêt ou l'échange de vêtements, d'articles ménagers et de meubles usagés, le crédit, le troc de services et de produits variés, etc. Pour les familles ayant les habiletés et les réseaux sociaux leur permettant d'y accéder, la participation à ces formes de soutien fournit des ressources additionnelles permettant de compenser les ressources financières limitées. La pauvreté en milieu périphérique est également atténuée par un accès facile à du travail au noir, notamment dans les services comme l'entretien ménager, le déneigement, les services de gardiennage, ainsi que dans le domaine de la construction.

Enfin, certains milieux ont une vocation touristique caractérisée par une vie culturelle et artistique très développée. Dans certaines

localités, par exemple, on organise tout au long de l'année des événements spéciaux ou des festivals en ayant recours le plus souvent aux ressources humaines locales. Ces activités et l'atmosphère qui s'en dégage représentent des facteurs favorables au bien-être des familles dans la mesure où elles créent un environnement stimulant et dynamique. Elles offrent, par le fait même, des possibilités d'emploi et de loisirs dans les domaines culturels et artistiques.

Les zones urbaines. Les villes du territoire semblent être des pôles d'attraction pour les familles. Contrairement à ce qu'offrent les milieux en périphérie, on y trouve des logements à prix abordable et une plus grande facilité de transport. La concentration des commerces, des services de loisirs et des ressources publiques et communautaires est également plus grande que dans les villages du territoire. Par ailleurs, même si la majorité de ces ressources sont accessibles aux familles des zones périphériques, elles sont davantage utilisées par les familles qui résident à proximité. On observe également dans les villes un accès plus facile aux activités récréatives et de loisirs pour les familles, les parents et les enfants. Cette disponibilité découle en partie de la présence d'infrastructures physiques (aréna, piscine municipale) et organisationnelles (service de loisirs au sein de la municipalité).

Dans le même sens, les informateurs clés parlent d'une vie municipale qui est plus développée et plus active dans les zones urbaines. Ils signalent ainsi l'implication du maire et des dirigeants comme facteur qui contribue à la mobilisation communautaire pour la cause des enfants. Les villes ont aussi à leur disposition un plus grand nombre d'organisations et d'associations qui participent activement à la vie sociale de la communauté. Mentionnons, entre autres, les clubs philanthropiques (ex. : clubs Optimiste ou Richelieu) qui soutiennent financièrement plusieurs ressources et activités pour les enfants. De plus, ces associations offrent parfois des subventions pour faciliter l'accès des familles les plus démunies aux activités de la municipalité (ex. : camp de jour). Selon les informateurs, ces actions révèlent un certain souci social relativement au bien-être des familles à différents niveaux de la communauté.

La mobilité résidentielle caractéristique des zones urbaines est parfois considérée comme un facteur facilitant l'intégration des nouvelles familles. Les résidants, commerçants et intervenants sont habitués aux fréquents changements de clientèle, de sorte qu'il devient plus facile pour les nouveaux arrivants de s'intégrer sans être considérés comme des étrangers, comme c'est le cas dans les zones plus périphériques. De plus, on peut penser que cette mobilité entraîne davantage d'entraide entre les familles qui ne sont pas de souche. Selon certains répondants, les familles des milieux plus urbanisés accueillent plus facilement les nouveaux parents et se regroupent davantage entre elles que celles des milieux périphériques.

Enfin, les informateurs clés soulignent l'existence d'une très bonne collaboration entre les intervenants qui travaillent auprès de familles du territoire, notamment dans les villes où l'on trouve une plus grande concertation des services. La qualité de la collaboration s'applique notamment aux relations entre le réseau communautaire et le réseau public; les intervenants se connaissent et collaborent depuis longtemps, ce qui facilite les échanges et la concertation.

Caractéristiques défavorables au bien-être des familles selon leur degré d'enracinement

La figure 2 (page suivante) présente les facteurs environnementaux analysés selon le degré d'enracinement des familles.

Figure 2

Facteurs favorables et défavorables au bien-être des familles selon leur degré d'enracinement

Facteurs défavorables	Facteurs favorables	Familles souches
<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture vers l'extérieur - Aide professionnelle mal perçue - Transmission intergénérationnelle des problèmes - Marginalisation des déviants 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte présence de valeurs familiales - Réseaux de soutien développés - Bonne connaissance des services et des ressources - Sentiment d'appartenance, d'enracinement et d'identité au milieu 	
<div data-bbox="27 788 468 887" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'encadrement des enfants - Isolement géographique volontaire </div> <ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'exclusion et manque de soutien - Manque de connaissance des ressources formelles et informelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Motivation à entrer en contact avec les services formels - Réseaux sociaux hétérogènes 	Familles non de souche ou semi-souches
Facteurs défavorables	Facteurs favorables	

Les familles de souche. Selon les informateurs, certaines familles de souche se montrent davantage fermées aux sources de soutien extérieures à leur réseau familial élargi. Il s'agit de familles qui préfèrent résoudre leurs problèmes à l'intérieur du noyau familial et qui se montrent méfiantes à l'égard de l'aide professionnelle. Les informateurs interprètent cela soit comme une réaction au sentiment d'être envahi par des « gens de la ville », qui ne respectent pas les valeurs et les normes sociales des milieux ruraux, soit comme un désir de se cacher du regard extérieur par peur d'être jugé ou cautionné. Ces familles sont très protectrices de leurs membres, préférant renforcer et maintenir les liens familiaux et exclure les autres liens. Cela peut parfois entraîner des guerres de clans entre des familles qui habitent le même milieu. De plus, la solidarité intrafamiliale étant primordiale, il arrive que des situations compromettant la sécurité ou le développement des enfants soient gardées secrètes (ex. : abus sexuel, toxicomanie parentale, violence conjugale, etc.). Dans la mesure où l'unité familiale reste fermée à l'extérieur, les enfants qui vivent dans ces situations n'ont pas d'autres modèles de comportements adultes et adoptent très naturellement les mêmes modes de vie ou façons de fonctionner, augmentant ainsi les risques de transmission intergénérationnelle des problèmes familiaux.

Comme dans tout réseau social ayant un très grand niveau de cohésion, les normes sociales sont très fortes chez les familles de souche qui s'isolent des autres. Ces normes peuvent devenir nuisibles lorsqu'un membre de la famille se montre déviant aux yeux des autres ou lorsque des conflits interpersonnels perdurent. Ces membres sont alors marginalisés ou même être rejetés de leur réseau familial et vivent ainsi dans un isolement social encore plus grand.

Les familles non de souche. Dans les petites municipalités, les familles nouvellement installées ressentent un fort sentiment d'exclusion par rapport aux résidants de souche. Elles ont le sentiment d'être des résidants temporaires et se sentent exclues des réseaux d'information et d'entraide. Aussi, elles se sentent très seules dans leur recherche d'aide en cas de besoin. Ces familles qui ne sont pas originaires du territoire, en raison d'un éloignement volontaire ou involontaire de leur milieu d'origine, se retrou-

vent souvent coupées de leur réseau social naturel, ce qui les prive d'un soutien instrumental et psychologique nécessaire en cas de difficultés. De plus, les familles récemment installées sur le territoire ont souvent eu moins de temps pour prendre connaissance des services et des activités disponibles que les familles de souche. Elles se disent par ailleurs très peu informées des ressources de leur milieu.

Enfin, on observe la présence de certains risques qui semblent s'appliquer à la fois aux familles de souche et aux familles non de souche. D'abord, les informateurs notent qu'un certain nombre d'entre elles vivent de façon désorganisée et instable. Leur horizon temporel est conditionné par la survie émotionnelle ou psychologique et elles ont de la difficulté à planifier ou à adopter des projets à long terme qui leur permettraient d'investir pleinement dans l'avenir de leurs enfants. On observe, au sein de ces familles, un manque d'encadrement des enfants, lesquels doivent souvent se débrouiller seuls sans supervision pendant de longues périodes. Ces enfants sont souvent peu préparés pour l'école et manifestent des troubles de comportement ou des difficultés relationnelles dès leur entrée à la maternelle. De plus, l'organisation requise pour participer aux activités familiales apparaît fort complexe et entraîne à long terme un manque de motivation et un désinvestissement parental.

On retrouve aussi sur le territoire un certain nombre de familles qui s'isolent socialement et géographiquement par choix délibéré. Il s'agit soit de familles de souche dysfonctionnelles qui ont été rejetées de leurs réseaux ou qui ont volontairement coupé les liens à la suite de conflits, soit de familles non de souche qui ont voulu se soustraire au regard social et s'exiler à la campagne pour fuir des problèmes ou l'intervention des services sociaux.

Caractéristiques favorables au bien-être des familles selon leur degré d'enracinement

Les familles de souche. Plusieurs familles originaires du territoire montrent des valeurs familiales fortes, avec des styles de vie axés sur le bien-être des enfants par le moyen d'activités avec la famille élargie, par exemple. Ces valeurs s'expriment aussi par l'entraide

qui s'observe entre familles, la coopération dans des projets collectifs, ainsi que la mobilisation communautaire. En lien avec les valeurs familiales, les familles qui résident sur le territoire de-puis des générations ont souvent des réseaux de parenté denses et solides. Dans la mesure où la qualité des relations est bonne, ces réseaux peuvent agir comme facteurs favorables par les di-verses formes de soutien qu'ils procurent (ex. : répit parental, dépannage alimentaire, échange de vêtements, covoiturage, sor-ties familiales, etc.).

Avec les années, la plupart des familles de souche ont acquis une certaine connaissance des ressources communautaires qui existent et en connaissent souvent même l'origine et l'histoire informelle. De plus, elles ont le sentiment que ces ressources leur appartiennent et, par conséquent, n'hésitent pas à y recourir lorsqu'elles en éprouvent le besoin. Elles ont de ce fait accès à la gamme complète d'activités et de services disponibles même dans les plus petites municipalités. Un autre facteur s'ajoute aux connaissances qu'ont les familles de leur milieu. En effet, on note la présence d'une débrouillardise acquise par des années d'expérience de vie autonome face aux ressources et aux services du territoire.

Au-delà de leur appartenance familiale, les familles de souche qui résident dans les différentes municipalités ont un fort sentiment d'appartenance à leur milieu. La stabilité qui vient de cet enracinement a des côtés très positifs pour les enfants qui évoluent dans un univers prévisible et harmonieux. De plus, celui-ci donne lieu à une fierté locale parfois très solide et permet la transmission aux jeunes d'une forte identité sociale localisée.

Les familles non de souche ou familles de semi-souche. Selon les informateurs clés des deux premières séries d'entrevue, les familles non de souche semblent être, en général, plus portées à entrer en contact avec le réseau formel des services sociaux que les familles souches. Bien qu'elles disent manquer de connaissances quant aux différents services disponibles, elles se montrent davantage intéressées à aller chercher des informations sur les services disponibles dans leur milieu. De plus, ces familles

peuvent être plus habiles à négocier avec le système pour répondre à leurs besoins.

Dans la même veine, on observe que les familles qui s'installent dans les villes rurales, bien que leur réseau de parenté soit plus limité, ont souvent un réseau social plus hétérogène que les familles de souche, composé d'amis, d'intervenants sociaux et de gens de l'extérieur de la région. Cette hétérogénéité leur offre ainsi davantage de possibilités d'accès à certaines formes de soutien ou à des conseils extérieurs additionnels.

Recommandations des informateurs clés

En terminant, certaines recommandations ont été formulées par les informateurs en vue de promouvoir le bien-être des familles du territoire et de prévenir les difficultés parentales.

Les intervenants des deux premières séries d'entrevues ont proposé que soient offerts davantage d'activités et un plus grand encadrement aux familles habitant dans les zones périphériques du territoire. Les formes d'encadrement auxquelles ils font référence sont toute activité rattachée aux réalités des familles (ex. : coûts, horaires, transports et énergie requise) et qui aide à créer des liens entre celles-ci et des personnes-ressources susceptibles d'effectuer auprès d'elles des suivis informels réguliers. Ces suivis pourraient à leur tour favoriser une action préventive en agissant en amont des problèmes. Une deuxième recommandation vise l'établissement de stratégies pour mieux rejoindre les familles et augmenter leur recours aux ressources déjà existantes (ex. : rejoindre les parents par des visites postnatales proposées par le CLSC, offrir des mesures facilitant la participation et l'engagement des parents, telles que le répit, etc.). Enfin, les intervenants ont recommandé l'élaboration et la mise en place de mécanismes visant à assurer la continuité des services offerts par les organismes du réseau public ainsi que ceux du réseau communautaire. Cette continuité pourrait notamment aider à réduire et même à éliminer les problèmes de compétitivité et de chasse gardée. À cet égard, rappelons-nous que les entrevues ont révélé la présence d'une bonne collaboration entre les intervenants du réseau de la santé et des services du territoire. Ce facteur pourrait s'avérer fort

utile pour la mise en place de stratégies visant à contrer le chevauchement de services et le manque de suivi auprès des familles.

Les recommandations issues de la troisième série d'entrevues, réalisée cette fois auprès des familles, complètent celles des intervenants. Les familles signalent d'abord qu'elles aimeraient recevoir davantage d'information sur les activités récréatives ainsi que sur les ressources publiques et communautaires disponibles dans leur milieu. Elles proposent également qu'on adapte la diffusion de ces informations à leurs besoins (ex. : par des méthodes permettant de les rejoindre à leur domicile en raison de leur isolement géographique). Ensuite, les familles ont recommandé que les services publics et communautaires leur soient plus facilement accessibles selon leurs besoins qu'elles qualifient de ponctuels. Enfin, elles recommandent un accès accru à des activités récréatives et culturelles locales abordables (ex. : parcs, sorties avec transport, etc.). En effet, les parents ont déploré le manque d'accessibilité, dans les municipalités qu'ils habitent, à des infrastructures et à des activités – pour les enfants et les familles – qui répondent véritablement à leurs besoins (ex. : parcs, plages, patinoires avec accès gratuit et surveillance adéquate). Ils souhaitent également que soit facilité l'accès aux activités offertes dans les milieux plus urbanisés (ex. : transport organisé, sorties de groupe, élimination des différences de prix pour ceux qui viennent de l'extérieur).

DISCUSSION

Les résultats de la présente étude ont mis en évidence la présence de facteurs favorables ou non au bien-être de la famille selon son degré d'enracinement et d'urbanisation des municipalités d'un territoire qualifié de rural en raison de sa densité de population. L'analyse de ces résultats nous amène tout d'abord à constater le caractère paradoxal de certains facteurs qui laissent entrevoir la présence de divers profils familiaux problématiques. Par exemple, certaines familles de souche originaires des zones périphériques viennent s'installer dans les villes rurales soit pour accéder plus facilement aux ressources, soit pour fuir le regard désapprouvateur de leurs familles et voisins, soit par rejet de leur

milieu qui les marginalise en raison de leurs difficultés ou de leur style de vie. Ce dernier point rejoint d'ailleurs le constat de Kenkel (1986) selon lequel les individus marginalisés sont plus isolés socialement lorsqu'ils vivent en milieu rural. Les entrevues révèlent par ailleurs la présence d'un profil différent chez certaines familles de souche qui demeurent dans leur milieu tant que leur réseau les protège ou leur offre le soutien nécessaire pour faire face à leurs difficultés. Enfin, pour ce qui est des familles non de souche qui vivent des difficultés, elles semblent s'installer en zone périphérique soit pour fuir des services (ex. : familles suivies par la DPJ en milieu urbain) ou parce que les parents désirent refaire leur vie dans un environnement naturel plus sain.

Ces trois profils comportent des facteurs favorables et des risques différents. Le premier profil verra son intégration facilitée par la mobilité résidentielle caractéristique des centres, mais se retrouvera souvent sans source de soutien social immédiat. Les familles caractéristiques du deuxième profil seront soutenues par leur réseau tant que celui-ci ne les marginalisera pas et préconisera des valeurs familiales saines. Par contre, si celui-ci entretient un seuil de tolérance élevé à l'égard des difficultés familiales et se ferme à l'aide extérieure, les difficultés de ces familles ne seront pas dé-pistées avant l'entrée à l'école des enfants et risqueront de s'aggraver.

À cet égard, d'autres recherches ont montré que les milieux ruraux ont tendance à ne pas vouloir observer les problèmes de violence parentale et à se méfier des services publics (Kenkel, 1986; Ray et Murty, 1990). Enfin, les familles du troisième profil devront faire face à des difficultés d'intégration et se verront exclues des réseaux d'entraide pouvant les aider en cas de difficultés financières ou de manque de transport. Même si elles se montrent intéressées à connaître les ressources du milieu, elles déploreront le manque d'information sur les ressources existantes et les difficultés liées à l'accès à ces services. L'acquisition de ces connaissances est, par ailleurs, un processus qui dépend de l'ouverture du milieu à partager les informations, notamment sur les sources de soutien informelles généralement connues de « tout le monde », ainsi que de la capacité des nouveaux arrivants à aller chercher ces informations. Lorsqu'il s'agit de familles ayant

peu d'intérêt à se faire connaître des services, cette acquisition peut être lente, erratique ou même absente.

Les résultats de la recherche nous amènent également à nous interroger sur la notion de la pauvreté telle que vécue en milieu rural. D'abord, il est clair qu'une notion fondée strictement sur des conditions économiques est inadéquate pour bien comprendre la réalité des familles du territoire. D'ailleurs, selon Mercier (1995) et Milano (1988), on ne peut définir la pauvreté comme un manque sur le plan de l'avoir ou comme une incapacité à subvenir aux besoins primaires liés à la survie. Dans la présente étude, on a vu que le milieu peut parfois offrir des ressources et des formes de soutien instrumental de nature à adoucir ou à compenser le manque de revenus. Ces données appuient donc la nécessité de recourir à une définition relative du concept de pauvreté qui ferait référence à un manque de ressources au sens plus large ainsi qu'à un mode de vie approuvé et adopté par une communauté. La notion de pauvreté en milieu rural peut donc être abordée comme une interaction entre les capacités des familles à recourir aux ressources et opportunités présentes dans leur milieu et les caractéristiques des milieux plus ou moins urbanisés, en reconnaissant que ceux-ci peuvent varier en fonction de leurs capacités à offrir des ressources compensatoires. Ces ressources peuvent se trouver tant sur le plan de la richesse relative des municipalités en termes d'infrastructures et d'institutions que sur le plan des attitudes favorisant le soutien et la promotion du bien-être des familles. En somme, les données de la présente étude valident l'importance de la cohésion sociale et de la qualité des réseaux d'échange et de soutien comme facteurs favorables au bien-être des familles.

CONCLUSION

Bien qu'exploratoire, cette étude est un premier pas vers une meilleure compréhension du vécu des familles dans un milieu rural québécois. Ces données ont notamment permis de relever des différences importantes selon l'enracinement des familles à leur milieu et selon le degré d'urbanisation de celui-ci. La juxtaposition des facteurs issus de ces deux axes d'analyse a également fait ressortir la présence de profils familiaux problématiques

différents. Par ailleurs, les facteurs favorables au bien-être des familles, tels que mentionnés par les différents informateurs, s'inscrivent tout à fait dans la définition écologique du bien-être familial. En effet, ces facteurs ont trait à la présence tout à la fois de valeurs familiales saines, de soutien social, psychologique et instrumental, d'implication municipale et de mobilisation communautaire (ex. : soutien financier offert par les clubs sociaux, présence d'activités de loisirs, entraide, etc.). Enfin, les entrevues réalisées auprès d'informateurs clés nous ont amenés à mettre en évidence la relativité des concepts de pauvreté et de soutien vécus par les familles du territoire.

En somme, ces données constituent un apport intéressant pour les intervenants et décideurs du territoire qui ont d'ailleurs convenu, à la suite de la parution du rapport (Kishchuk et Clément, 2002), de tenir compte des recommandations proposées en vue d'améliorer la réponse aux besoins des familles et de mieux soutenir les intervenants dans leur travail.

Marie-Ève CLÉMENT
Candidate au doctorat en psychologie communautaire
Université de Montréal

Natalie KISHCHUK
Chercheure, évaluation de programmes
et recherche sociale appliquée

Pierre-Antoine GUINARD
Conseiller cadre
Centre jeunesse des Laurentides

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARDS, S. et A. HARRELL (1993). « Reporting of child maltreatment : A secondary analysis of the National Incidence Surveys », *Child Abuse and Neglect*, 17(3), p. 337-344.
- BELSKY, J. (1993). « Etiology of child maltreatment : A developmental-ecological analysis », *Psychological Bulletin*, 114(3), p. 413-434.
- BLACK, D.A., R.E. HEYMAN et A.M. SMITH SLEP (2001). « Risk factors for child physical abuse », *Aggression and Violent Behavior*, 6, p. 121-188.
- BOUCHARD, C., Y. LE BOSSÉ et M. DUMONT (1995). *Contextes écologiques des signalements retenus en protection de la jeunesse : une étude comparative des régions Laurentides-Lanaudières et Chaudière-Appalaches, Les cahiers d'analyse du GRAVE*, vol. 2, Université du Québec à Montréal.
- CHAMBERLAND, C. et C. BOUCHARD (1986). « Communautés à risques faibles et élevés de mauvais traitements. Point de vue des informateurs clés », *Service social*, 39(2), p. 76-101.
- COOHEY, C. (1996). « Child maltreatment : Testing the social isolation hypothesis », *Child Abuse and Neglect*, 20(3), p. 241-251.
- COULTON, C., J. KORBIN, M. SU et J. CHOW (1995). « Community level factors and child maltreatment », *Child Development*, 66(5), p. 1262-1267.
- COULTON, C., J. KORBIN, et M. SU (1999). « Neighbourhoods and child maltreatment : A multi-level study », *Child Abuse et Neglect*, 23(11), p. 1019-1040.
- CRAFT, J.L. et M.M. STAUDT (1991). « Reporting and founding of child neglect in urban and rural communities », *Child Welfare*, 70(3), p. 359-370.

- DUFORT, F., Y. LEBOSSE et D. PAPINEAU (2001). « La recherche en psychologie communautaire : la construction des connaissances à travers l'action », dans F. Dufort et J. Guay (dir.), *Agir au cœur des communautés : le psychologue communautaire comme agent de changement social*, (chap. 10), Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- EAMON, M. (1994). « Poverty and placement outcomes of intensive family preservation services », *Child and Adolescent Social Work Journal*, 11(5), p. 349-360.
- KENKEL, M. (1986). « Stress coping support in rural communities : A model for primary prevention », *American Journal of Community Psychology*, 14(5), p. 457-478.
- KISHCHUK, N. et M.-È. CLÉMENT (2002). *Vers une écologie des facteurs de risque et de protection de la compromission du développement de l'enfant en milieu rural*. Rapport de recherche conjoint du CLSC-CHSLD des Trois-Vallées, du Centre jeunesse des Laurentides et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides.
- KOTCH, J.B., D.C. BROWNE, P.W. STEWART *et al.* (1995). « Risk of child abuse or neglect in a cohort of low-income children », *Child Abuse and Neglect*, 19, p. 1115-1130.
- MAYER, R. et F. OUELLET (1991). « La recherche-action », dans R. Mayer et F. Ouellet (dir.), *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux* (chap. 2), Montréal, Gaëtan Morin Éditeur.
- MERCIER, L. (1995). « La pauvreté : phénomène complexe et multidimensionnel », *Service social*, 44(3), p. 7-27.
- MILANO, S. (1988). *La pauvreté absolue*, Paris, Hachette.
- ORGANISATION de coopération et de développement économiques (1996). *La définition du « rural » d'après l'OCDE*. Document disponible à [<http://www.rural.qc.ca/cris>]faq/def_f.html].

- PRILLELENSKY, I., L. PEIRSON, M.-C. LAURENDEAU et C. CHAMBERLAND (1999). *Cadre de réflexion et d'action pour la promotion du bien-être de la famille et la prévention des mauvais traitements infligés aux enfants*, vol. 2, dans « La promotion du bien-être de la famille et la prévention des mauvais traitements infligés aux enfants : bases pour la réflexion et l'action », subventionné par le Programme de partenariats en développement social, Développement des ressources humaines Canada, Montréal, RRSSS Montréal-centre et Institut de recherche pour le développement social des jeunes.
- RAY, J. et S. MURTY (1990). « Rural child sexual abuse prevention and treatment », *Human Services in the Rural Environment*, 13(4), p. 24-29.
- ROSSI, P.H., H.E. FREEMAN et M.W. LIPSEY (1999). *Evaluation : A Systematic Approach*, Thousand Oaks, Sage.
- WARREN, D.I. (1980). « Support systems in different types of neighbourhoods », dans J. Garbarino et S. H. Stocking (dir.), *Protecting Children from Abuse and Neglect*, New York, Jossey-Bass Publ.
- WARREN, D.I. (1982). « Using helping networks : A key social bond of urbanities », dans D.E. Biegel et A.J. Naparesk (dir.), *Community Support Systems of Mental Health*, New York, Springer Publ. Co.
- WHIPPLE, E.E. et C. WEBSTER-STRATTON (1991). « The role of parental stress in physically abusive families », *Child Abuse and Neglect*, 15, p. 279-291.
- WOLFNER, G.D. et R.J. GELLES (1993). « A profile of violence toward children : A national study », *Child Abuse and Neglect*, 17, p. 197-212.
- ZURAVIN, S.J. (1989). « The ecology of child abuse and neglect : Review of the literature and presentation of data », *Violence and Victims*, 4, p. 101-120.

ANNEXE**Dimensions abordées dans les entrevues
auprès d'informateurs clés**

Forces et faiblesses des milieux
<p><i>Qualité de la (des) municipalité(s) comme endroit pour y élever un enfant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tranquillité de la municipalité • Propreté et sécurité des lieux publics • Nombre et qualités des ressources éducatives (écoles, garderies) • Bon endroit pour élever un enfant? Pourquoi? • Particularité du milieu rural comparativement au milieu urbain
<p><i>Description de la population et des familles qui habitent la municipalité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et réputation des familles • Résidence des familles au village ou en périphérie? • Qualité des relations parents-enfants • Niveau d'enracinement de la population (mobilité ou stabilité résidentielle) • Sentiment d'appartenance et satisfaction face aux municipalités • Présence d'entraide et fréquentation entre les résidants • Description du réseau social des familles
<p><i>Les problèmes observés dans la communauté</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Importance du phénomène des sans-emploi / chômage • Importance et nature des problèmes familiaux régulièrement observés • Présence ou non de sous-cultures déviantes • Manifestation des conduites criminelles et délinquantes • Présence et nature des cas de mauvais traitements observés (abus ou négligence) • Autres problèmes observés?

Diversité, accessibilité et collaboration entre les ressources

- Quantité et qualité des ressources commerciales, culturelles et de loisirs
- Quantité, qualité et réputation des ressources publiques (ex. : hôpitaux, CLSC, CJ)
- Quantité, qualité et réputation des ressources communautaires
- Adéquation et accessibilité des ressources
- Qualité des relations entre les ressources (niveau de collaboration)

Stratégies de résolution de problèmes

- Préférence des services par les résidants (méfiance des résidants à l'égard des services)
- Perception des services par les familles et par la communauté
- Réaction prévue face à l'abus et à la négligence (fermeture / tendance à ne pas dévoiler les cas)
- Attitude à l'égard des mauvais traitements
- Qui sont les personnes qui signalent?
- Sensibilisation des résidents face au problème des mauvais traitements
- Mobilisation des résidents et familles face au problème des mauvais traitements
- Réseaux informels d'entraide

Caractéristiques et besoins des familles

- Quelles sont les familles les plus vulnérables?
- Quels sont les besoins de ces familles ? Quelles sont les principales sources du stress vécu par ces familles? Comment rejoindre ces familles? Qu'est-ce qui est / serait efficace?
- Qui pourrait le mieux les aider?